



La journée de sensibilisation à la détection et au traitement précoce des premières psychoses Je souffre de psychose, me reconnaîtrez-vous ?

Par Francis Lambert, agent d'information

L'Association québécoise des programmes pour premiers épisodes psychotiques (AQPPEP) a le plaisir de vous convier à cette 4^e édition de la Journée de sensibilisation à la psychose débutante. Cette édition aura lieu le vendredi 14 octobre 2011 de 8 h à 16 h au théâtre du Cégep de Trois-Rivières, au pavillon des Humanités (3175, boul. Laviolette, Trois-Rivières).

La détection de la psychose chez les jeunes repose le plus souvent sur les gens qui les côtoient. Une bonne connaissance dans la population de ce problème de santé et des personnes à contacter pour le surmonter est donc primordiale afin d'offrir un traitement rapide et optimal, lequel permet un meilleur rétablissement des jeunes qui en souffrent.



Pourquoi participer ?

«Je souffre de psychose, me reconnaîtrez-vous?» Oui! Parce qu'en participant à cette journée de sensibilisation, vous échangerez avec des professionnels de disciplines variées qui se consacrent à la détection et au traitement des jeunes adultes débutant une psychose. Il s'agira d'une occasion précieuse de revoir les symptômes évocateurs de psychose et les approches et traitements les plus adéquats, ainsi que d'échanger sur le vécu des familles et amis de ceux qui en souffrent. Le tout dans une ambiance de collaboration et de solidarité.

Qui peut participer ?

L'activité s'adresse au grand public, aux chercheurs, aux décideurs politiques, et plus particulièrement aux jeunes touchés par la psychose, à leurs proches et aux professionnels de la santé, de l'éducation et du milieu communautaire.

Renouvellement du conseil d'administration



2 et 3

Le programme de formation du CSSS de l'Énergie



5-6-7

Les pages de la fondation



14-15

Prochaine date de tombée:
mardi 20 septembre à 16 h
Envoyez vos textes à l'adresse:
lucie_villemure_energie@ssss.gouv.qc.ca

Centre de santé et de services sociaux
de l'Énergie



Actualités

Renouvellement du conseil d'administration

Par Johane Paquin, présidente d'élection

Vous êtes intéressés à siéger au conseil d'administration de l'établissement? Des opportunités s'offrent à vous. En effet, le conseil d'administration a amorcé, la semaine dernière, un processus de renouvellement de ses membres. La première étape de ce processus vise à combler les postes suivants:

<u>Collège</u>	<u>Poste</u>
CMDP	1
Conseil des infirmières et infirmiers	1
Conseil multidisciplinaire	1
Comité des usagers	2
Fondation	1
Personnel non clinique	1

Conditions d'éligibilité du candidat

- Résider au Québec
- Être majeur
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement ou plus au cours des cinq années précédentes
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou aux règlements au cours des trois années précédentes

Éditeur: **CSSS de l'Énergie** - Directrice de l'information: **Lucie Lemire** - Comité de rédaction: **Kristine Chainé, Christian Gervais, Patrick Forget, Réjean Allard, Line Boucher, Sylvie Loranger, Suzie Langlois et Natalie Gélinas**- Révision et distribution: **Lucie Villemure**- Montage et design graphique: **Francis Lambert**. L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

Le Maillon est le bulletin d'information du CSSS de l'Énergie. Les personnes qui désirent faire paraître des articles doivent soumettre leurs textes au comité de révision. Pour ce faire, les articles doivent être acheminés à l'adresse courriel suivante: lucie_villemure_energie@ssss.gouv.qc.ca. Le comité de révision se réserve entièrement le droit de refuser la parution d'un article. Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. Les opinions émises dans Le Maillon n'engagent en rien le conseil d'administration ni la direction générale du CSSS de l'Énergie. La reproduction de textes est autorisée à condition d'en mentionner la source.





Renouvellement du conseil d'administration- suite

Modalités de mise en candidature

Collège Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP): Un membre du CMDP peut être candidat en remplissant un bulletin de présentation disponible au bureau du CMDP ou à la Direction générale. Date limite de mise en candidature: 22 septembre 2011

Collège Conseil des infirmières et infirmiers (CII): Un membre du CII peut être candidat en remplissant un bulletin de présentation disponible au bureau de la Direction générale. Date limite de mise en candidature: 22 septembre 2011

Collège Conseil multidisciplinaire: Ce collège inclut les membres du Conseil multidisciplinaire et les infirmières et infirmiers auxiliaires. Toute personne éligible peut être candidate en remplissant un bulletin de présentation disponible au bureau de la Direction générale. Date limite de mise en candidature: 22 septembre 2011.

Collège Comité des usagers: Toute personne membre du Comité des usagers de l'établissement peut être candidate. Cette personne ne doit pas travailler pour l'établissement. La désignation est effectuée par les membres du Comité des usagers dans le cadre d'une assemblée où la majorité de ses membres sont présents. Date limite de mise en candidature: 17 octobre 2011

Collège Fondation: Toute personne dont la candidature est appuyée par une résolution du conseil d'administration de la Fondation du CSSS de l'Énergie peut être candidate. Cette personne ne doit pas travailler pour l'établissement, ni travailler au sein de la fondation. La désignation est effectuée dans une assemblée où la majorité de ses membres sont présents. Date limite de mise en candidature: 17 octobre 2011

Collège Personnel non clinique: Tout le personnel qui n'est pas membre du CMDP, du CII, du CIIA, du Conseil multidisciplinaire peut être candidat, en remplissant un bulletin de présentation disponible au bureau de la Direction générale et à la réception de chacune des installations de l'établissement. Date limite de mise en candidature: 22 septembre 2011

Pour toute information supplémentaire relative à la démarche, n'hésitez pas à me contacter, au poste 4951 ou 7501.

La journée de sensibilisation à la détection et au traitement précoce des premières psychoses Je souffre de psychose, me reconnaissez-vous ? -suite-

Horaire de la journée et inscriptions

Plusieurs conférences, activités et témoignages auront lieu tout au long de cette journée de sensibilisation. D'ailleurs, une pièce de théâtre intitulée *Si prêts, si proches, la conquête d'une place à prendre* sera présentée par la Société québécoise de la schizophrénie. Cette activité fort intéressante permettra un échange sur l'implication des familles dans la prise en charge d'une personne malade.

Pour connaître l'horaire complet de la journée ou pour vous inscrire, vous pouvez vous procurer un dépliant disponible dans les différentes installations du CSSS de l'Énergie ou encore visiter le site Web de l'AQPPEP au www.aqppep.com.

Au plaisir de vous compter parmi nous !



Actualités

Rapport annuel 2010-2011 de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

Par Suzanne Lévesque, Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

Le Conseil d'administration a adopté le rapport annuel des plaintes présenté le 21 juin 2011. Pour l'année 2010-2011, 289 demandes de services ont été déposées au bureau de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, réparties selon la classification suivante :

Plainte:

Insatisfaction exprimée auprès de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, par un usager ou son représentant, sur les services qu'il a reçus, qu'il aurait dû recevoir, qu'il reçoit ou qu'il requiert.

Assistance:

Demande d'aide et assistance formulée par un usager ou son représentant concernant un soin, un service ou pour formuler une plainte auprès d'une autre instance.

Intervention:

Action entreprise par la commissaire locale lorsqu'elle a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a été lésé dans ses droits. L'action est entreprise à la suite d'une information reçue par un tiers ou de sa propre initiative.

Consultation:

Demande d'avis portant notamment sur l'application du régime d'examen des plaintes et les droits des usagers ou l'amélioration de la qualité des services.

Année 2009 – 2010		Année 2010 – 2011	
Nombre de plaintes:	146	Nombre de plaintes:	185
Nombre d'interventions:	36	Nombre d'interventions:	30
Nombre d'assistances:	44	Nombre d'assistances:	60
Nombre de consultations:	8	Nombre de consultations:	14
TOTAL:	234	TOTAL:	289

A ce nombre s'ajoutent 15 plaintes médicales (traitées par les médecins examinateurs), soit exactement le même nombre que l'année précédente.

Les demandes reçues sont réparties selon les quatre missions du CSSS de l'Énergie:

- CHSLD: Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHL, CHSM, CHJG, RNI)
- CHSGS: Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés (HCM)
- CLSC: Centre local de services communautaires (CLSC)
- CHSP: Centre hospitalier de services psychiatriques (CRSM, CIC, RNI santé mentale)



Actualités

Rapport annuel 2010-2011 de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

Voici la répartition des demandes reçues selon les missions :

Année 2009 – 2010	%	Année 2010 – 2011	%
CHSLD	8.7%	CHSLD	11.7%
CHSGS	73.4%	CHSGS	70.0%
CLSC	10.4%	CLSC	8.6%
CHSP	7.1%	CHSP	9.3%
Autre	0.4%	Autre	0.3%

Les objets de plaintes sont divisés en sept catégories et répartis selon les pourcentages suivants:

OBJETS	2009-2010	2010-2011
Accessibilité	10.5%	11.49%
Soins et services dispensés	23.3%	25.3%
Relations interpersonnelles	19.5%	21.5%
Organisation du milieu et ressources matérielles	19.1%	16.1%
Aspect financier	18.3%	18.4%
Droits particuliers	8.6%	6.9%
Autres	0.7%	0.4%

Les usagers sont au cœur de la mission du CSSS de l'Énergie et constituent sa raison d'être.

Être humain, c'est respecter les droits de chacun.



Bulletin d'information
du Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie

Un média d'information tourné vers l'être...humain

PRENEZ-EN UN...ET SOYEZ BIEN INFORMÉ !



Notre programme de formation

Mesures de soutien pendant et après les études

Par Valérie Bérubé, agente de gestion du personnel, Direction à la mobilisation et au développement organisationnel

En ce temps de rentrée scolaire, peut-être poursuivez-vous un programme d'études ou bien songez-vous à le faire. Si c'est le cas, sachez que l'organisation prévoit des mesures afin de vous soutenir pendant et même après la fin de vos études. Vous trouverez un résumé des mesures prévues ainsi que les personnes à contacter pour de plus amples renseignements.

Partage des frais de scolarité

Le partage des frais de scolarité s'adresse à tout le personnel qui poursuit un programme d'études offert par une institution reconnue par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) et sanctionné par une attestation donnant droit à des crédits.

La procédure prévoit un remboursement maximal de 50% des frais admissibles, calculé au prorata du temps travaillé au cours des 52 dernières semaines. Les frais admissibles au remboursement sont les frais de scolarité et les frais afférents. Une nouveauté cet automne : les frais admissibles vous seront remboursés par dépôt direct.

Afin de vous prévaloir du partage des frais de scolarité, vous devez suivre les étapes suivantes.

Avant le début de chaque session

Transmettre les trois documents suivants à l'attention de Maryse Plourde :

1. formulaire «Demande financière pour le partage des frais d'inscription pour une activité d'ordre académique» annexée à la procédure de partage des frais de scolarité (disponible sur Intranet : Documents d'encadrement / Documents administratifs / Procédures / Ressources humaines / Procédure de partage des frais de scolarité – PRO 10 2009 03);
2. état de compte détaillé;
3. relevé d'inscription.

Une fois la session terminée

Transmettre une copie du relevé de notes officiel à Maryse Plourde. Si votre relevé de notes officiel n'est pas disponible, faire parvenir une copie du relevé de notes non officiel (version Internet). Prenez note que le relevé de notes officiel sera exigé après cinq cours complétés.

Personne ressource : Maryse Plourde, poste 4492, Centre régional de santé mentale, local 2026

Reconnaissance des crédits de formation

Lorsque vous complétez des crédits à la fin d'une session d'études, nous vous invitons à transmettre une copie de relevé de notes au secrétariat du Service de dotation externe et de planification de main-d'œuvre à l'attention de Suzon Mc Craw.

Ce simple geste vous permettra de vous assurer de demeurer à jour dans la progression de votre échelle salariale, car des crédits complétés et réussis pourraient vous donner droit à un ou des échelons supplémentaires. De plus, votre dossier scolaire étant à jour, cette démarche améliorera la rapidité de la dotation des postes.

Personne ressource : Suzon Mc Craw, poste 7529, Centre régional de santé mentale, local 3024



Notre programme de formation

Reconnaissance de l'accomplissement scolaire – NOUVEAUTÉ

En nouveauté cet automne, la reconnaissance de l'accomplissement scolaire vise à souligner l'investissement personnel des membres de l'organisation dans une démarche de développement et de maintien des compétences. Ce projet de reconnaissance a été élaboré en collaboration avec le Comité d'amélioration du climat organisationnel (CACO) et se traduit par la remise de bourses aux employés admissibles.

Afin d'être admissible à la reconnaissance de l'accomplissement scolaire, l'employé doit avoir complété et réussi un programme qui contribue à accroître son niveau de compétence au regard de son cheminement professionnel. Le programme complété et réussi doit être reconnu par le MELS et sanctionné par une attestation donnant droit à des unités ou des crédits. Il peut s'agir d'un programme de niveau professionnel, collégial ou universitaire. Le programme doit avoir été complété et réussi entre le 1er septembre 2010 et le 31 août 2011 inclusivement. Au moment de la date de fin du programme, correspondant à la date inscrite sur le diplôme ou le relevé de notes officiel, l'employé doit avoir cumulé 260 jours travaillés.

En raison du soutien financier déjà octroyé, les candidats de la relève des cadres ne peuvent poser leur candidature pour ce programme. La limite est fixée à une candidature par employé, une fois tous les cinq ans. Si vous êtes admissible, vous devez transmettre le «Formulaire de candidature pour la reconnaissance de l'accomplissement scolaire» dûment rempli et une copie de votre diplôme ou relevé de notes officiel au Service de formation avant le 28 octobre 2011 à 16 h. Le formulaire est disponible auprès de Maryse Plourde.

Une activité reconnaissance sera organisée pour la remise des bourses aux récipiendaires. Personne-ressource : Maryse Plourde, poste 4492, Centre régional de santé mentale, local 2026

Pour le personnel syndiqué catégorie 3 CSN – secteur bureau

Formation en français écrit

À la suite du succès qu'a connu la formation en français écrit (orthographe et grammaire) pour le personnel de bureau l'année dernière, le Service de formation du CSSS de l'Énergie s'associe de nouveau avec le Collège Shawinigan afin d'offrir cette formation en novembre 2011. Comme par le passé, la formation sera offerte gratuitement et en dehors des heures de travail (non rémunérée).

Ayant pour objectif de perfectionner les compétences en français afin de rehausser la qualité linguistique ainsi que la compréhension des communications écrites, les titres d'emploi visés par cette activité sont :

- les agents administratifs (classe 1, 2, 3, 4) - les techniciens en administration - les agents de gestion.

D'une durée de 15 heures, la formation sera répartie sur 3 semaines selon l'horaire suivant :

Date	Heure	Installation	Local	Formateur
8-9-15-16-22 novembre 2011	17 h 30 à 20 h 30	CRSM	1060 (8-9-16- 22 nov.) R-05-D (15 nov.)	Roxanne Lessard

Vous êtes invités à communiquer avec Maryse Plourde au poste 4492 afin de faire connaître votre intérêt pour cette formation, car le groupe sera composé d'un maximum de 15 participants. Premier arrivé, premier servi!



Notre programme de formation

Pour les professionnels de la santé

Calendrier de formation pour l'automne 2011

Par Valérie Bérubé, agente de gestion du personnel, Direction à la mobilisation et au développement organisationnel

Soucieux du développement et du maintien des compétences des membres de l'organisation, le Service de formation vous offre une série d'activités destinées aux professionnels de la santé. Ces formations vous sont offertes gratuitement et en dehors des heures de travail (non rémunérées). Inscription et information: Maryse Plourde, poste 4492

RCR – version complète

Date	Heure	Installation	Local	Formateur
4-5 octobre 2011	9 h à 12 h	Centre régional de santé mentale	R-25	Hélène Veillette
4-5 octobre 2011	13 h à 16 h			
11-12 octobre 2011	13 h à 16 h			
11-12 octobre 2011	16 h 30 à 20 h			
18-19 octobre 2011	13 h à 16 h			
18-19 octobre 2011	16 h 30 à 20 h			

Omega – volet pacification

Date	Heure	Installation	Local	Formateur
11-12 octobre 2011	16 h 30 à 20 h	Centre régional de santé mentale	1060	Alain Houde
18-19 octobre 2011	16 h 30 à 20 h		R-05-D	
25-26 octobre 2011	16 h 30 à 20 h		1060	

Omega – rafraîchissement (réservé aux employés ayant suivi les 4 jours Omega)

Date	Heure	Installation	Local	Formateur
8-9 novembre 2011	16 h 30 à 20 h	Centre régional de santé mentale	R-25	Alain Houde et Martin Gélinas

PDSB

Date	Heure	Installation	Local	Formateur
27-28 septembre 2011	16 h 30 à 19 h 30	Centre d'hébergement Saint-Maurice	Centre de jour	Guy Larivée



Faits divers et nouvelles brèves

Les Pionniers

Association des retraités du domaine de la santé du grand Shawinigan

Vous qui prendrez votre retraite ou qui êtes déjà à la retraite, joignez-vous à nous, votre association de retraités, les Pionniers !!! Le coût d'adhésion est minime soit de 5\$. Il est aussi possible d'obtenir une carte-ami pour un invité au même prix. Nous organisons des activités avec animation : conférences, spectacles ... toutes plus intéressantes les unes que les autres. À tous les nouveaux retraités du CSSS de l'Énergie qui ont reçu une carte de membre des Pionniers gratuitement : nous vous demandons de communiquer avec une des personnes mentionnées ci-dessous afin d'activer votre carte et de nous fournir vos coordonnées. Nous pourrons par la suite vous contacter pour vous faire connaître nos activités futures.

Dîner d'ouverture

Endroit : Club de golf le Mémorial
Date : Le mercredi 28 septembre 2011
Conférencier : Michel Morin, professeur d'histoire

Souper des Fêtes

Endroit : Auberge Gouverneur
Date : Le mercredi 14 décembre 2011
Animation : Yves Hamelin

Activité hebdomadaire

À partir du 20 septembre: Parties de quilles amicales chaque mardi après-midi à la salle Biermans.

Bienvenue à toutes et à tous ! Avec la carte de membre – ami, il est à noter que vous pouvez toujours être accompagné(e) pour toutes les activités. Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner à Mmes Pierrette Gervais au 819 538-8858, Nicole Lefebvre au 819 536-3585 ou Huguette Lamothe au 819 539-9468

TABLEAU DE BORD - Services techniques et ressources informationnelles



476

requêtes adressées au centre d'assistance informatique pendant la dernière période



1003

désinfections terminales effectuées à l'hôpital pendant la dernière période



SUIVI DES PROJETS EN

Informatique ET EN SYSTÈMES

Niveau	Projets en cours d'implantation à ce jour
Provincial	Index patient organisationnel (préalable au DSQ - Dossier santé Québec)
Provincial	DPE (Dossier patient électronique)
Régional	RIGIC 2 - Réseau intégré de gestion d'information clinique (médi-visite, médi-patient, médi-clinique)
Régional	Analyse de coûts et impacts SARDM 2
Local	Optimisation des infrastructures des réseaux de télécommunication locaux
Local	Normalisation des noms d'utilisateur génériques pour les standards de sécurité
Local	Mise en place d'un numéro de téléphone unique par l'implantation de la téléphonie IP (internet protocole)
Local	Informatisation des caisses enregistreuseuses au service alimentaire
Local	Système d'enregistrement des appels
Local	Migration vers Windows 7
Local	Migration vers Office 2010
Local	Analyse du parc d'imprimantes et photocopieurs
Local	Installation de visioconférences en télémédecine
Local	Françisation des serveurs
Local	Connexion au RID - Images de radiologie longue durée
Local	Intranet et bibliothèque virtuelle
Local	Uniformisation des commutateurs
Local	Outil de gestion des serveurs et réseaux
Local	Installation de 5 consoles téléphoniques pour PC à l'accueil
Local	Implantation du logiciel Magic
Niveau	Projets complétés
Local	Octopus - Gestion du centre d'assistance
Local	Rehaussement SAN - Augmentation de l'espace disque dur

Pour toutes questions ou commentaires au sujet du tableau de bord, n'hésitez pas à contacter la direction au poste 5238.

Saviez-vous que...

Depuis le début de l'année financière, 4 985 heures travaillées ont été investies en désinfection dont 2 424 en cas réguliers et 2 561 en cas d'isolements.



Faits divers et nouvelles brèves

Des conseils éclairés sur la gestion de vos absences

Par Marie-Ève Leblond, chef du Service de la liste de rappel

Saviez-vous que...

Lors d'une 1^{re}, 2^e et 3^e journée d'absence :

- Si la personne salariée occupe un poste où le remplacement est systématique, elle doit aviser le plus rapidement possible, et au moins 3 heures avant le début du quart de travail :

le Service de la liste de rappel : durant les heures d'ouverture (6 h à 22 h 30 tous les jours) au 819 536-7550 (ou le coordonnateur d'activités en dehors des heures d'ouverture)

et son supérieur immédiat ou, en son absence, le coordonnateur d'activités.

- Si la personne salariée n'est pas systématiquement remplacée, elle avise dans le meilleur délai possible **son supérieur immédiat**.

La personne salariée qui s'absente doit spécifier la raison (maladie, responsabilités familiales). S'il s'agit d'une absence maladie, le diagnostic n'a pas à être précisé, sauf pour un diagnostic de gastro-entérite ou d'influenza.

La personne salariée qui doit s'absenter pour un diagnostic de gastro-entérite ne peut réintégrer le travail avant qu'il ne se soit écoulé 48 heures après les derniers symptômes (voir la procédure *Prévention, surveillance et contrôle de la gastro-entérite pour les travailleurs de la santé au CSSS de l'Énergie*).

L'absence sans motif valable sera considérée comme une absence non autorisée.

À compter de la 4^e journée d'absence continue :

1. La personne salariée avise dès que possible le Service de santé et de sécurité du travail de son absence.

2. Le Service de santé et de sécurité du travail avise :

- le Service de la liste de rappel, afin d'effectuer le remplacement, s'il y a lieu;
- le supérieur immédiat;
- le Service de la paie afin d'autoriser ou non le versement de la prestation de l'assurance salaire.

3. Pour être éligible au versement de l'assurance salaire, la personne salariée doit, dans les plus brefs délais :

- remettre au Service de santé et de sécurité du travail, dans les 7 jours du début de l'absence, le formulaire de réclamation d'assurance salaire dûment complété par son médecin traitant.

4. En cours d'absence, la personne salariée a la responsabilité d'informer la secrétaire du Service de santé et de sécurité du travail de la poursuite ou non de l'absence, de la date du prochain rendez-vous médical ou du retour au travail et ce dans les 24 heures suivant la consultation. À défaut de faire le suivi de l'absence, le Service de santé et de sécurité du travail peut suspendre le versement de la prestation d'assurance salaire.

Nouveauté au service alimentaire

Par Diane Morand, coordonnatrice service alimentaire et nutrition clinique et Daniel Brouillette, directeur des services techniques et des ressources informationnelles

À compter du 26 septembre prochain, la cafétéria de l'hôpital offrira un service de déjeuner continental de 7 h 15 à 10 h 30. Vous y retrouverez tout ce qu'il vous faut pour vous constituer un déjeuner santé. Les denrées suivantes seront disponibles: fruits frais, yogourt, fromage, céréales froides, croissants, muffins, jus, café, thé. Nous vous invitons à débiter votre journée du bon pied avec un déjeuner équilibré !





Faits divers et nouvelles brèves

Le nouveau programme d'activités physiques au Collège Shawinigan

Cours	Clients Centre sportif	Clients CSSS de l'Énergie
Activement 50 ans 1X/sem.	75 \$	40 \$
Activement 50 ans 2X/sem.	140 \$	70 \$
Aérobic-step 1X/sem.	73 \$	40 \$
Aérobic-step 2X/sem.	135 \$	70 \$
Aérobic-step 3X/sem.	192 \$	85 \$
Aquaforme 1X/sem.	55 \$	30 \$
Aquaforme 2X/sem.	100 \$	55 \$
Aquaforme 3X/sem.	145 \$	75 \$
Aquaplus	87 \$	45 \$
Aquatraining 1X/sem.	55 \$	30 \$
Aquatraining 2X/sem.	100 \$	55 \$
Aquatraining 3X/sem.	145 \$	75 \$
Baladi 1X/sem.	100 \$	50 \$
Baladi 2X/sem.	190 \$	90 \$
Baladi 3X/sem.	272 \$	125 \$
Brûle-calories 1X/sem.	73 \$	40 \$
Brûle-calories 2X/sem.	135 \$	70 \$
Brûle-calories 3X/sem.	192 \$	90 \$
Cardio mix	73 \$	40 \$
Maîtres-nageurs	87 \$	45 \$
Prévention des maux de dos	115 \$	60 \$
Prévention santé du cœur 1X/sem.	66 \$	35 \$
Prévention santé du cœur 2X/sem.	80 \$	55 \$
Yoga	130 \$	65 \$
Musculation jusqu'au 30 juin 2012	254,95 \$	134,95 \$
Musculation pour 26 semaines	189,95 \$	79,95 \$
Musculation pour 12 semaines	109,95 \$	49,95 \$

Liste des activités au Collège Shawinigan : prix régulier / prix préférentiel pour le CSSS de l'Énergie. Les inscriptions se faisaient directement au Centre sportif du Collège Shawinigan et ce jusqu'au 9 septembre dernier. Cependant vous pouvez tenter votre chance, s'il reste des places disponibles, jusqu'au début des cours durant la semaine du 19 septembre.***

Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie





Faits divers et nouvelles brèves

Ce qu'ils ont dit de nous...

Cette chronique a pour but de vous faire connaître les commentaires positifs qui sont fréquemment formulés par nos usagers.

Saluons l'engagement de ces équipes qui oeuvrent au mieux-être de notre population !



Au personnel de la radiologie

«Personnel très gentil et courtois. Première fois que je voie ça dans un hôpital malgré la charge de travail énorme.»

- *Un usager satisfait*

Reconnaissante...

“Récemment, lors d’un souper tranquille au restaurant avec mon mari, la soirée a pris une tournure vraiment inattendue! Une allergie méconnue aux noix fait une soudaine apparition lors du dessert.

Enflure au niveau du cou, de la gorge, de la langue, difficultés graves à respirer et déglutir, j’ai bien cru ma dernière heure arrivée! Mais le côté rassurant de cette histoire est sans aucun doute toute l’énergie, le professionnalisme, la rapidité d’exécution et le côté humain de toutes les personnes qui se sont portées à mon secours en passant par les employés du Stratos de Saint-Tite, les premiers répondants Patrick et Francis, les ambulanciers Dave et Stéphane, les infirmières Magalie et Karine qui m’ont prise en charge dès mon arrivée à l’hôpital du Centre-de-la-Mauricie et les docteurs Nguyen et Rouleau qui ont fait un excellent boulot!

Merci un million de fois, car c’est dans de telles situations que l’on voit les gens de cœur et ceux pour qui leur travail est une véritable passion!”

- *Stéphanie Godin, Saint-Séverin de Proulxville (Article dans le Nouvelliste le 14-7-2011)*

Mille fois merci !

La famille de M. Raymond Simard tient sincèrement à remercier tous les employés de l’unité 3 du Centre d’hébergement Saint-Maurice pour les soins et le dévouement prodigués envers notre père de juin 2010 à mai 2011 surtout dans les derniers moments de sa vie.

Nous avons pu constater la patience et la douceur avec laquelle sont traités tous les patients de l’unité 3. Vous êtes gravés à jamais dans nos mémoires. Encore une fois merci.

- *La famille Raymond Simard*



Le personnel de l’unité 3 du centre d’hébergement Saint-Maurice s’est fait remettre une plaque gravée en signe de remerciement pour leurs services suite au décès de M. Raymond Simard. Sur la photo 1^{ère} rangée (de gauche à droite) : Jacynthe Buisson, infirmière auxiliaire, Mme Carmen Simard, épouse du résident de l’unité 3, Carole L’Heureux, infirmière clinicienne. 2^e rangée (gauche à droite): Michel Simard, fils, Nadia Poulin, préposée aux bénéficiaires, Donald, fils, Isabelle Bonenfant, préposée aux bénéficiaires.



Faits divers et nouvelles brèves

Félicitations à un préposé aux bénéficiaires !

Lors d'une activité qui consistait à partager son expérience de travail au sein de notre établissement en tant que PAB, qui a eu lieu le 3 juin 2011 au CFP Bel-Avenir, monsieur Denis Charrette a suscité, par son témoignage passionné et captivant, de l'intérêt et de l'enthousiasme auprès des élèves et des enseignants. Cela leur a donné le goût de poursuivre leur formation et leur enseignement avec professionnalisme.

Un point important du témoignage de monsieur Charrette a marqué les participants : « la qualité des soins à donner ainsi que le respect profond de chaque personne, le patient au cœur de nos priorités ». Son intervention a éveillé sincèrement chez les étudiants un désir de développer leur compétence en psychiatrie et peut-être un jour de la partager au sein de notre établissement, où l'esprit d'équipe et le respect véritable des membres qui y œuvrent sont essentiels.



Merci encore à monsieur Denis Charrette pour avoir suscité de la passion pour le métier de PAB à des élèves qui ont à cœur leur formation.

La Direction de la santé mentale et des dépendances

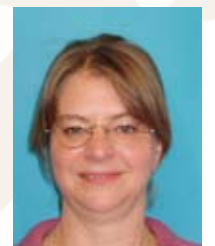
Formation au CRDITED de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Bravo à Cécile Lavoie et Yves Lapointe pour leur partage de connaissances

La Direction de la santé mentale et des dépendances tient à faire part de sa grande satisfaction envers Mme Cécile Lavoie et M. Yves Lapointe, qui ont agi en tant que formateurs lors d'une session d'explication et d'intervention auprès des personnes présentant des difficultés d'adaptation liées aux troubles anxieux. Cette rencontre se déroulait le 4 avril dernier au CRDITED de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Les organisateurs de cette rencontre ont considéré les notions expliquées très judicieuses et fort intéressantes pour le travail qu'ils effectuent auprès d'une clientèle ayant plus de risques d'éprouver des difficultés d'anxiété que la population en général.

De plus, les échanges verbaux ont fortement stimulé des réflexions sur les attitudes et les comportements des participants. Le personnel de l'établissement a fortement apprécié l'enthousiasme de nos formateurs à travailler en proche collaboration avec les gens rencontrés. Les intervenants du CRDITED de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont à cet égard demandé si Mme Lavoie et M. Lapointe seraient disponibles plus tard au cours de l'année afin de les informer sur les orientations d'intervention avec les personnes aux prises avec des troubles obsessionnels-compulsifs. Cette requête indique clairement que les organisateurs étaient pleinement satisfaits de cette séance d'information.



Merci à vous deux !

Diane Marcotte, directrice de la santé mentale et des dépendances



Les pages de la fondation



Bonne retraite Rémy et Denise !

La Fondation du CSSS de l'Énergie et les membres de son Conseil d'administration souhaitent une excellente retraite à M. Rémy Veilleux et Mme Denise Comtois, qui occupaient jusqu'à tout récemment les fonctions de directeur général et d'adjointe administrative à la Fondation du CSSS de l'Énergie. Merci de tout cœur de votre implication et votre dévouement indéfectible pendant de nombreuses années envers la mission de la fondation.

Que cette nouvelle étape de votre vie soit fructueuse et porteuse de nouvelles joies et sources de dépassement!

Omnium de golf de la Santé du Centre-Mauricie

Les membres du comité organisateur remercient chaleureusement ses partenaires, ses nombreux commanditaires, ses donateurs, ses golfeurs et ses bénévoles qui ont contribué au succès du 25^e Omnium de golf de la Santé du Centre-Mauricie, le 15 juillet 2011. Lors de cet événement, un hommage a été rendu au président-fondateur de la Fondation en 1987 M. J.-Maurice Bruneau.



100 250 \$ merci

M^e Amélie Vallée, directrice générale de la Fondation du CSSS de l'Énergie et M. Rémy Veilleux, ancien directeur général de la Fondation, font la remise du chèque des revenus du tournoi de golf à M. Denis Giguère, président du Tournoi de golf 2011, et à M. Claude Bellemare, président de la Fondation.



Foursome gagnant constitué de :
M. Jacques Cantin, M. Guy Pagé,
M. André Pronovost et M. Robert
«Bob» Rousseau



Foursome d'honneur constitué de:
M. Michel Matteau, Mme Martine
Rioux, M. Norman Bruneau et M.
Claude Bellemare



Foursome gagnant constitué de:
M. Charles Mills, M. Alain Brodeur,
Dr Marius Crête et M. Yves Tremblay



Les pages de la Fondation



Une nouveauté à la Fondation du CSSS de l'Énergie

Des vendeurs recherchés pour la nouvelle Loto-Voyage !

Vous désirez vous envoler pour l'Espagne ou les Caraïbes ? Vous êtes plus du genre croisière en Alaska, séjour à Vegas ou escapade familiale à Walt Disney World ? Toutes ces possibilités et bien d'autres encore vous seront offertes avec la toute nouvelle loto-voyage de la Fondation du CSSS de l'Énergie. Seuls les membres du CA du CSSS de l'Énergie, de la Fondation ainsi que les employés et l'équipe médicale de l'établissement de santé seront admissibles au tirage. Plus de 25 600 \$ en prix pour cette première édition. Bientôt, tous les détails vous seront révélés...

Actuellement, la Fondation recherche 25 vendeurs attirés. Ces personnes seront les seules personnes autorisées à vous vendre des billets si vous désirez participer à la Loto-Voyage. Faites vite !!!! (nombre limité de « vendeurs attirés »). Nous mettrons en priorité les gens selon les installations où ils travaillent afin qu'il y ait des vendeurs dans toutes les installations.

À titre de comparaison, à la Fondation du CHRTR, les gens font la file afin de pouvoir être « vendeur attiré ». Voici quelques raisons qui motivent leur implication.

- Vous recevrez un carnet de 17 billets à vendre. Quand 10 billets seront vendus, vous obtiendrez un coupon de participation gratuit. À 17 billets vendus, une seconde participation ! Vous n'aurez donc rien à déboursier pour être du tirage !!!
- À chaque année, lorsque la loto-voyage reviendra, vous conserverez votre priorité en tant que « vendeur attiré » et personne ne pourra prendre votre place à moins que vous ne la laissiez libre.
- Vous conserverez le registre des personnes à qui vous aurez vendu des billets et pourrez les contacter d'année en année afin d'assurer vos ventes.
- Comme il sera possible de gagner à plus d'une reprise, plus vous aurez de coupons de participation gratuits, plus vous aurez de chances de gagner plusieurs prix!



Pour réserver votre place en tant que « vendeur attiré », vous devez contacter la Fondation soit par téléphone au poste 2408 ou par courriel au fondation_cssse@sss.gov.qc.ca en précisant votre nom, votre numéro d'employé et l'installation où vous travaillez et ce, avant le 1^{er} octobre.

Surveillez le concours au profit de la santé mentale « Au pays de l'Everest »

Dre Marie-Josée Bédard, neuropsychologue au CSSS de l'Énergie et l'agent Marc Rousseau de la Sûreté du Québec de Shawinigan se lanceront dans une aventure hors du commun le 13 octobre prochain. Ils feront l'ascension du camp de base de l'Everest et ils emprunteront un parcours difficile surnommé : « chemin du démon » !!!

Au-delà de leur défi personnel, les deux grimpeurs veulent amasser des fonds pour la Fondation du CSSS de l'Énergie. Ils veulent dédier ces fonds en santé mentale afin qu'ils soient utilisés au profit du Service de psychiatrie. Vous serez sûrement approchés bientôt afin de contribuer à leur cause. Un concours aura lieu et un prix fort intéressant sera tiré parmi ceux qui auront fait un don pour leur défi au profit de la santé mentale.

Pour toute information complémentaire, contactez la Fondation du CSSS de l'Énergie, au poste 2408.

Calendrier des événements



Septembre 2011

- 26 septembre: Début du service de déjeuner continental à la cafétéria du HCM

Prochaines séances du conseil d'administration

- 20 septembre 2011

Lexique CSSS



CHJG: Centre d'hébergement Joseph-Garceau

CHRTR: Centre hospitalier régional de Trois-Rivières

CHSM: Centre d'hébergement Saint-Maurice

CIC: Centre d'intégration communautaire

CMDBP: Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

CRDITED: Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement

CSSS: Centre de santé et de services sociaux

HCM: Hôpital du Centre-de-la-Mauricie

PDSB: Principes pour le Déplacement sécuritaire des bénéficiaires

RCR: Réanimation cardiorespiratoire

RNI: Ressource non-institutionnelle

ÊTRE...
humain



La capsule santé Protéger ses articulations

Par Huguette Beaudoin, thérapeute en réadaptation physique, Centre de jour

L'arthrite se classe au troisième rang des maladies chroniques les plus fréquentes. Plus de 700 000 Québécois en souffrent.

Le terme arthrite désigne plus d'une centaine d'affections qui se caractérisent par de l'inflammation à une ou plusieurs articulations et dont les causes sont diverses. L'arthrose et la polyarthrite rhumatoïde sont les formes les plus communes d'arthrite.

La plupart des maladies arthritiques sont chroniques. Certaines vont entraîner la détérioration des structures articulaires. En effet, la raideur et la douleur diminuent la mobilité de l'articulation, les muscles qui l'entourent s'atrophient, ce qui accélère la progression de la maladie. Avec le temps, le cartilage s'effrite, l'os s'use et l'articulation peut se déformer. Ces transformations physiques peuvent entraîner une invalidité.

Souhaitez-vous...

- diminuer les symptômes associés à l'arthrite (douleur, raideur, inflammation)?
- protéger vos articulations?
- freiner la progression de cette maladie?

Voici divers moyens de prévenir et contrôler les problèmes articulaires.

- a) Si vous n'avez pas de problème articulaire, vous pouvez les prévenir en :
- faisant régulièrement de l'exercice; ceci renforce les muscles qui protègent mieux les articulations des mouvements dangereux;
 - ayant un poids santé ou en suivant un régime amaigrissant car un excès de poids constitue une surcharge pour plusieurs articulations;
 - s'assurant d'un équilibre entre le travail et les périodes de repos;
 - respectant le signal d'alarme que représente une douleur.
- b) Si vous souffrez d'un problème articulaire, vous pouvez en plus améliorer votre sort en :
- consultant un médecin et en prenant la médication telle que prescrite;
 - respectant les recommandations de traitement : chaleur ou glace, repos;
 - utilisant une orthèse de repos au besoin;
 - utilisant une aide à la marche (canne, marchette) au besoin.

Maintenons l'excellence des services de santé



Faites le DON !

Fondation du CSSS de l'Énergie (FCSSSE)
819 536-7508 fondation_chcm@sss.gouv.qc.ca

